



### **Quelle place accordez-vous au patrimoine dans l'image de la ville, et pensez-vous que cela constitue un levier de développement et de cohésion sociale ?**

Tout d'abord, rappelons que notre engagement sans faille depuis de nombreuses années dans des associations telle que l'ASPAHR témoigne de la place que nous donnons et nous donnerons au patrimoine dans notre politique municipale. Nous avons ainsi mené de nombreux combats contre la mairie actuelle sur plusieurs dossiers (empêcher la destruction du presbytère, la transformation du théâtre municipal en amphithéâtre...).

Le patrimoine historique qu'il soit classé Monument historique ou qu'il soit plus populaire, fait partie de l'image de la ville, c'est la première chose qui identifie la ville. C'est ce qui lui donne son âme et c'est bien souvent autour de ces héritages que se développe du lien, de la cohésion sociale. En ce sens, le patrimoine, constitue un levier de développement, à la fois touristique mais aussi social et culturel (l'amour de sa ville et de ses beautés). C'est d'ailleurs toute la problématique du quartier saint-Jacques.

### **Entendez-vous promouvoir une politique de développement culturel impliquant le patrimoine architectural, artistique et naturel ou environnemental de Perpignan ?**

Le développement culturel de Perpignan passe par une politique active dans le sens de la mise en valeur et du respect des zones, de leur identité (un quartier populaire doit rester un quartier populaire dans le bon sens du terme), une zone naturelle (tel que le Serrat d'En Vaquer jusqu'au Mas Sainte barbe) doit être protégée et ne pas devenir un énième parc pavillonnaire. Notre lutte contre l'artificialisation des sols au niveau de l'agglomération retrouvera forcément notre volonté de défendre le patrimoine comme nous pouvons le voir avec le récent dossier de l'Orle.

### **En ce qui concerne les musées et les institutions culturelles : Envisagez-vous d'achever le musée de Ruscino et de l'ouvrir au public ?**

Il convient de travailler à ce que doit devenir le site de Ruscino et ses abords que sont le hameau de Château Roussillon, sa tour et son église romane, ainsi que la préservation de la ligne de crêtes avec ses mas imposants, véritable patrimoine paysager. Un audit permettra de faire le point sur les pièces pouvant être exposées et un Projet Scientifique et Culturel sera demandé à une équipe de spécialistes afin d'envisager dans le musée de Ruscino la meilleure façon de mettre en valeur nos collections. Un projet sera alors proposé dans une volonté pédagogique de faire comprendre le peuplement dans l'Antiquité, une mise en réseau avec Tautavel, Bélesta et la maison du Patrimoine de Céret, également des liens avec le patrimoine mégalithique et romain de nos voisins ampourdanais.

### **Envisagez-vous de remettre à niveau le musée Joseph-Puig (une des plus importantes collections numismatiques de France) ?**

Le Musée Puig semble à l'étroit dans la Villa des Tilleuls pour une valorisation optimale de ses exceptionnelles collections. Il conviendra donc d'envisager un certain nombre de travaux sur ce site afin de lui donner la place qu'il se doit d'avoir. Nous porterons notamment une réflexion sur un nouveau partage des locaux avec l'antenne de la médiathèque. Nous avons d'ailleurs avancé cette valorisation du musée Joseph-Puig avec l'association du quartier gare.

**Envisagez-vous de créer un musée d'histoire et de civilisation catalane qui prenne la suite de la Casa Pairal, musée pionnier des années 1950 aujourd'hui fermé ? Quelle destination entendez-vous donner aux collections de l'ancienne Casa Pairal, aujourd'hui stockées ?**

Nous devons donner aux collections de la Casa Pairal (labellisées Musées de France) mais aussi d'autres collections existantes et qu'il convient de recenser (villages, collectionneurs privés, églises, collections du Diocèse...) pour se redonner un lieu qui démontre notre identité nord catalane à travers ses différents aspects. Les spécialistes seront sollicités avec des liens avec le MUCEM ainsi que le Museon Arlaten qui va prochainement rouvrir totalement rénové. Dans ce dernier exemple, il y a eu d'abord la mise en place de réserves afin de classer, répertorier et mettre en sécurité les objets existant (et ceux qui pourraient entrer en collection ou être déposés par des particuliers) avec de se mettre pour notre territoire à évaluer le lieu d'implantation de ce futur « grand » musée d'ethnologie. Le réemploi de l'hospice de la Miséricorde pourrait convenir, mais il sera peut être plus judicieux de construire une architecture qui s'adaptera aux collections et non le contraire ...

**Envisagez-vous un musée ou un lieu centré sur l'histoire de la ville et de son architecture, en liaison avec le Centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine requis dans la convention « Ville d'Art et d'Histoire » ?**

Dans le cadre du déplacement de la mairie centrale dans le bâtiment des Dames de France, il est envisagé de récupérer l'ensemble de l'ancien Consulat ainsi que du Palais de la Députacio. Ces deux bâtiments ont été altérés par l'utilisation administrative. Nous devons faire des travaux fins de remise en l'état pour retrouver les plafonds peints à caissons sous les faux plafonds, décroisonnements pour retrouver l'ampleur des salles d'apparat des consuls, récupérer les lustres de l'ancien Conseil Souverain du Roussillon etc. Ces espaces retrouvés permettront de construire un parcours de visite sur l'histoire de la ville et de son architecture, correspondant aux aspirations de tout visiteur d'une Ville d'Art et d'Histoire dans le modèle de plus en plus répandu d'historique permettant d'allier à la muséification un fort caractère ludique et pédagogique. Cela permettra en outre d'agrandir la potentialité touristique de notre ville.

**Pouvez-vous donner des garanties quant à la présence, pour ces établissements, du personnel qualifié (conservateurs du Patrimoine et collaborateurs) en nombre suffisant et du budget de fonctionnement permettant à ces établissements de mener une politique culturelle visible et active ?**

La présence des personnels qualifiés et leur formation sera à la hauteur de l'ambition patrimoniale et culturelle que nous avons pour Perpignan. Il convient de donner du dynamisme et de la capacité d'agir à nos acteurs culturels municipaux. La ville ne peut toutefois porter à sa charge tous les établissements, le Musée catalan doit être co-financé sous forme d'EPCC, son cadre dépasse le territoire et l'histoire de la ville. Soyons acteurs de nos ambitions !

**Pouvez-vous vous engager à ce que les musées de Perpignan disposent annuellement et de façon pérenne d'un budget d'acquisition et de restauration des collections ? Donnez un chiffre annuel, en €.**

Il y a en effet un manque cruel en terme de vie « normale » que nous attendons depuis si longtemps pour nos musées, gage de leur développement et de leur énergie : peu d'acquisition, difficile lecture du projet scientifique, peu d'ampliation des collection par le don, les dations, les crédits nationaux dédiés...etc. Tout cela passe avant tout par la mise en place d'équipes ayant la confiance municipale, de comités scientifiques pour nos institutions et des moyens de développer la politique muséale décidée collégalement. La Ville apportera le maximum d'aide dans ce sens afin d'acquérir mais aussi et surtout de restaurer les œuvres dans nos musées.

**Pouvez-vous vous engager à ce que les églises historiques de Perpignan (y compris la cathédrale) soient régulièrement ouvertes au public et surveillées, en y consacrant les moyens nécessaires en partenariat avec les personnes concernées (paroisses, DRAC) ?**

Le travail de surveillance déjà engagé par la précédente municipalité est une bonne chose dans le principe. Toutefois plusieurs problèmes ont été décelés : quid de la sécurité entre l'ouverture au culte et l'arrivée des équipes de surveillance municipales ? Il convient de réfléchir à cela avec l'affectataire pour trouver une solution. Le travail avec la DRAC et les architectes de bâtiments de France est aussi très important et sera consolidé, voire rétabli. La cathédrale est le monument le plus visité de la ville, toutefois il y a de gros problèmes d'éclairage que nous devons régler collégalement !

**Pouvez-vous vous engager à rendre au théâtre municipal « Jordi Pere Cerdà » sa vocation exclusive de théâtre et de salle de spectacles, en entreprendre la restauration (décors de la salle, salle Jean-Cocteau, etc) et à revenir sur les aménagements malheureux de 2019 (envahissement du hall par les sanitaires, etc.) ? Vous engagez-vous à solliciter de l'État sa protection au titre des Monuments historiques ?**

Nous nous sommes battus aux côtés de l'ASPAHR pour que le Théâtre municipal à l'italienne soit dédié à la culture comme il se doit. Les aménagements malheureux pour le transformer en amphithéâtre pour l'UPVD seront revus afin d'en retrouver sa destination initiale et historique. Il faut en faire un lieu de culture comme il se doit, il en manque sur notre ville.

**Pouvez-vous vous engager à conserver dans le patrimoine municipal l'ancienne annexe du petit lycée Arago (centre Walter-Benjamin), œuvre de L. Baille et lui donner une destination en rapport avec sa situation et son intérêt architectural ?**

Les biens de la Ville ne sont pas à vendre ! Surtout quand ils sont d'intérêt comme l'annexe du Lycée Arago devenue centre d'art Walter Benjamin. Ce centre d'art doit fonctionner comme à Castres ou dans d'autres villes où l'Art contemporain est l'objet d'une véritable médiation avec les publics notamment locaux (habitants et scolaires) et non à un élite.

**Parmi les ensembles architecturaux de Perpignan, les anciens couvents des Carmes et des Dominicains ne bénéficient pas jusqu'à présent de programmes cohérents de réaffectation et de restauration. Pouvez-vous indiquer quelle sera votre politique à cet égard ?**

L'ancienne église des Carmes tout comme la chapelle Sant Jordi des Dominicains feront l'objet d'une attention particulière afin d'en réaliser la restauration dans les 5 prochaines années et réaliser ainsi leur intégration aux richesses historiques qui se visitent à Perpignan.

**Vous engagez-vous à étudier les conditions de la renaissance d'un enseignement artistique à Perpignan, en liaison avec l'université ou par la création d'une nouvelle école des Beaux-Arts ?**

Tout projet d'enseignement de l'Art sera soutenu par la nouvelle municipalité que nous mettrons en place. La politique culturelle va désormais tenir une place prépondérante dans l'engagement de la Ville en faveur de la jeunesse. Elle peut notamment contribuer à repérer les enfants méritants et mettre en avant les futurs talents. En matière d'enseignement artistique, la Ville accompagnera les dispositifs permettant l'accès du plus grand nombre à un enseignement artistique de qualité et valorisant la pratique amateur, rassemblant tous les acteurs de la Ville. La politique d'éducation artistique et culturelle que nous mettrons en place s'articulera à la fois sur une expertise technique et des moyens financiers à la hauteur de nos ambitions : Education, Culture, Jeunesse et Social dans l'ensemble des quartiers.

Elle se traduira par une action quotidienne des établissements culturels, musées, Ville d'Art et d'Histoire, Archipel, Théâtres ... tous dotés d'acteurs de médiation culturelle experts, ainsi que dans le cadre du partenariat financier avec les associations culturelles. La future direction de la culture apportera son expertise dans le domaine de l'éducation à l'image (écoles, collèges et lycées au cinéma), de la voix (conservatoire vers les écoles) et des arts plastiques notamment.

**En ce qui concerne le centre historique : 14- Le plan d'urbanisme (PSMV) du SPR (secteur sauvegardé) a été récemment révisé (arrêté du 04.07.2019). a. Etes-vous favorable à ce PSMV révisé ?**  
Non

**Si non, quelles mesures comptez-vous prendre pour modifier ou réformer ce plan ?**

Nous allons utiliser toutes les mesures légales pour recadrer ce document qui donne les mains libres aux destructions et à la bétonisation de Perpignan ! L'essentiels est dans la volonté que nous avons à vouloir que les témoins tangibles de l'habitat des générations précédentes soient préservés comme signe de respect de notre identité.

**Le centre-ville comporte un bâti ancien très important et divers, parfois dégradé. Envisagez-vous d'établir une structure ou un service de conseil, d'aide et d'appui technique aux propriétaires pour les aider à conserver ce patrimoine ? Pensez-vous qu'une politique active de sensibilisation, de diagnostic technique, de formation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises appelées à intervenir dans le centre-ville historique soit souhaitable ?**

Nous mettrons de suite en place un nouveau service composé d'experts qui seront sur le terrain, et qui feront remonter vers les autres services mairie, département et Etat pour que les propriétaires soient accompagnés et pas simplement informés. Nous envisagerons également un audit et nous attaquerons en tant que personne morale tous propriétaires suspectés d'être un marchand de sommeil. Il est du devoir du maire de contrecarrer ces pratiques d'un autre temps !

**Si oui, êtes-vous prêt à mettre en œuvre une telle politique avec les moyens, en particulier humains et qualifiés, appropriés ?**

Les moyens humains seront revus dans le sens d'une meilleure qualification des agents, et nous renouvellerons la participation de l'agence URBANIS pour le travail en terme d'évaluation technique et sociale qu'ils mènent déjà.

**Le centre-ville doit rester vivant et disponible pour ses habitants. Vous engagez-vous à promouvoir sa réhabilitation prioritairement au bénéfice des populations existantes, en favorisant d'abord l'appropriation des quartiers et des espaces publics par les habitants ? Vous engagez-vous par ailleurs à agir pour le renouveau commercial du centre-ville ?**

Nous nous sommes battus dans une opposition à de nombreux projets visant à implanter des surfaces commerciales en périphérie avec des commerçants et l'association Perpignan Equilibre nous avons empêché 3 projets d'envergure soit 20 000 m<sup>2</sup>. Une fois aux commandes de la ville, il est clair qu'il y aura un moratoire sur des zones naturelles ou agricoles, même si elles avaient été déclassées par la mairie actuelle dans le PLU. Une priorité sera donnée à la reconstruction des immeubles au sein des « dents creuses » du quartier ancien, ainsi que l'éradication des étais en tout genre (fer ou bétons).

**La révision du PSMV était prioritairement orientée vers la possibilité de démolitions d'ensemble, spécialement dans les quartiers de Saint-Jacques et de Saint-Matthieu. Vous engagez-vous à la conservation de la structure bâtie et de l'aspect de ces quartiers médiévaux, tout en promouvant une réhabilitation de l'habitat dégradé selon les critères d'habitabilité exigés de nos jours ?**

C'est tout à fait le sens de mon engagement pour Perpignan

**Malgré la révision du plan, le centre historique est très mal connu sur le plan historique et architectural. Etes-vous disposé à entreprendre, au cours du mandat, les enquêtes, inventaires et recherches nécessaires pour enrichir cette connaissance et la rendre utilisable dans le cadre de la gestion de la ville et de l'information du public ?**

Oui des études seront commandées par la ville, une collection d'ouvrages pourront aussi divulguer les résultats de ces enquêtes sur le bâti et redonner aux habitants la fierté d'habiter la vieille ville.

**Problèmes particuliers : nous vous demandons de vous exprimer sur les questions architecturales et patrimoniales particulières ci-dessous :**

**Bourse du travail : comptez-vous poursuivre le projet de transformation de la Bourse du travail (œuvre de L. Baille) en bibliothèque de droit pour l'UPVD ?**

Non, il faut trouver une autre solution pour que les étudiants puissent avoir une bibliothèque (par exemple un accord avec la médiathèque pourrait être réfléchi). Un point sera fait avec le nouveau président de l'UPVD pour trouver une solution non coûteuse sur le plan patrimonial. Nous proposerons une utilisation de la bourse du travail avec les habitants du quartier (un tiers lieu associatif ?).

**Maison Combe-Jacomet (quartier gare, propriété de la ville, soumise à permis de démolir).  
Qu'envisagez-vous de faire de cette bâtisse ?**

La ville est propriétaire de cette maison de maître, elle en a défini la destination lors du dernier conseil municipal.

**Hôpital Saint-Jean : envisagez-vous d'agir pour la conservation des derniers bâtiments subsistants construits par Léon Baille, et pour quel projet ?**

Le pavillonnaire de l'ancien hôpital doit faire l'objet d'une expertise conjointement avec les aspirations de l'Hôpital st Jean, pour savoir si ces bâtiments sont encore utiles à l'Hôpital ou aux structures qui sont liées au sanitaire, ou si ces bâtiments peuvent être récupérés par la Ville pour un usage municipal (services déconcentrés dans ce quartier populaire) ou pour les associations. N'oublions pas la chapelle de l'Hôpital qui doit rester un lieu de sérénité.

**Hospice de la Miséricorde : veillerez-vous à la conservation de cet ensemble bâti, et à son affectation à un nouvel usage respectueux de son architecture et de son histoire ?**

De la même façon que pour la bourse du travail, il est difficile de fixer l'affectation d'un lieu comme l'hospice de la Miséricorde sans étude préalable et surtout sans faire participer les habitants.

**Site d'Orle : pouvez-vous vous engager à prendre les mesures nécessaires pour la sauvegarde du site médiéval, objet d'un projet d'urbanisation ?**

Nous ferons tout pour que les prescriptions archéologiques soient respectées. Notre équipe fera le nécessaire pour que le site de la chapelle puisse être racheté par la municipalité et soit restauré. Il s'agit d'une entrée de ville qui sera très belle si l'on s'en occupe !

**Fort du Serrat d'en Vaquer : comptez-vous engager la conservation de l'édifice et l'aménagement du site ? Terres agricoles et espaces naturels**

Arrêt de toute urbanisation sur les terres du Serrat d'En vaquer pour faire de cette zone jusqu'au mas Saint Barbe une zone de nature, parc naturel méditerranéen propice aux promenades.

**Envisagez-vous une modification du PLU et du SCOT permettant une extension de l'urbanisation ? - si oui pourquoi ? - si non, pourquoi ?**

Il faut arrêter la course au développement urbain tel qu'il se dessine depuis près de 50 ans. Il convient de densifier les espaces déjà construits plutôt que de rendre constructible les derniers espaces naturels de Perpignan : gel total des extensions et d'une hypothétique urbanisation pour les secteurs suivants : Serrat, Jardins st Jacques, Mas Boluix, Zone des jardins chemin de st Estève... Pour cela il faut retrouver une cohérence et une cohésion au niveau de l'agglomération autour d'un projet de territoire et non d'un amoncèlement de décisions de villes et villages.

**Cas particulier de Château-Roussillon : - Qu'envisagez-vous pour les 14 ha où était envisagé un village de vacances à thèmes ?**

Nous devons tout faire pour que les zones en friches soient remises en culture, l'agriculture est un atout pour notre ville et doit pouvoir se développer afin d'arrêter l'artificialisation des terres. Nous envisageons également un lieu mettant en valeur la ruralité de notre territoire.

**Canaux d'arrosage La sauvegarde du réseau des canaux d'arrosage du Roussillon, véritable patrimoine historique technique, hydraulique et naturel, est un enjeu très important dans la perspective des changements climatiques. Aussi : 27- Quelle politique de préservation du Rec de las Canals qui appartient à la ville sur tout son tracé comptez-vous entreprendre ?**

Il convient de bien prendre conscience de l'importance de l'eau dans les prochaines années, et saisir la chance que nous avons de détenir ces réseaux mis en place au moyen-âge. Le site des Arcades fera l'objet d'une restauration pour les restes de cet aqueduc.

**Pouvez-vous vous engager à proscrire la poursuite des cuvelages des canaux, ce qui empêche la percolation des eaux dans les nappes phréatiques ?**

En effet, nous ferons réaliser un audit sur cette question et préconiser une autre manière de faire.

**Quelle politique de préservation des canaux en général comptez-vous entreprendre sur le territoire communal et sur celui de la communauté urbaine ?**

Nous créerons une sorte de « tribunal des eaux », un comité extra et intra municipal afin de mieux connaître les aspects et enjeux qui se posent aujourd'hui à l'encontre des canaux dans les zones qui ont été urbanisées. Le rendu de cette commission d'experts et d'habitants permettra la mise en place d'une politique des canaux. Notre volonté est de préserver à la fois un patrimoine mais aussi des usages qui souvent se sont perdus.

**Préservation des arbres, parcs et jardins 28- Envisagez-vous une politique de plantation d'arbres adaptés aux conditions écologiques locales sur les espaces disponibles (franges du réseau routier), ainsi que la végétalisation des itinéraires cyclistes créés ou à créer ?**

Tout à fait d'accord pour une politique de plantations homogènes avec des essences propices à la fois au climat qui est le nôtre, à la lutte contre le réchauffement climatique et aux propriétés de ces essences pour les buts voulus.

**Vous engagez-vous à ne pas permettre l'abattage ou l'enlèvement d'arbres monumentaux ?**

En effet, les abattages doivent en aucun cas passer par le principe de précaution pour les arbres les plus anciens de notre parc arboré. Ils sont de véritables monuments que nous allons protéger.

**Quelle sera votre politique de préservation et de régénération des espaces verts de la ville, dont certains sont très dégradés (jardin Terrus) ?**

Jusqu'à présent le constat est que la Ville a su rénover les parcs et jardins (plus ou moins bien..) mais en aucun cas ne s'est soucié de leur entretien. Ces espaces sont propice à développer de véritables entreprises d'insertion pour les jeunes et les former aux métiers arboricoles afin de renforcer l'équipe des municipaux en charge de ces espaces. Un jardin bien tenu est une carte postale de notre ville, ne l'oublions jamais !

**Clotilde Ripoull  
Liste « LIBRES »  
Permanence de Campagne  
34 Avenue Général de Gaulle  
66 000 PERPIGNAN**